



**QUINZE-VINGTS**  
CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE

# Représentants des usagers

## USAGERS VOS DROITS

Mars 2017

### Les représentants des usagers : qui sont-ils ?

Les représentants des usagers sont des personnes membres d'associations de patients, d'usagers, de consommateurs ou familiales qui doivent être obligatoirement agréées au niveau national ou régional.

### Quel est leur rôle ?

Les représentants des usagers sont amenés à siéger dans différentes instances afin de porter la parole des personnes malades, de leurs familles et de leurs proches, de défendre leurs intérêts et de contribuer à la définition des besoins, des attentes, des orientations ou évolutions souhaitables.

Dans chaque établissement de santé, les représentants des usagers siègent au sein :

- de la Commission des usagers (CDU)
- du Conseil de surveillance
- de la Commission de l'activité libérale (chargée de contrôler l'exercice de l'activité libérale au sein de l'établissement).

Ils veillent au respect des droits des usagers et sont largement associés à l'organisation et à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge.

Ils sont des interlocuteurs privilégiés des patients et de leur famille pour se faire aider en cas de besoin.

### Les représentants des usagers du CHNO des Quinze-Vingts, membres de la Commission des usagers (CDU) :

**M. Yves DENIS** (*Association Les petits frères des Pauvres*) .....06 73 22 24 61  
*Vice-président de la CDU*

**M. Alain LAFORÊT** (*Association nationale des retraités*) .....06 14 11 61 22

**Mme Denise NOEL-RIEU** (*Ligue contre le cancer*) .....06 70 52 81 50

**M. Philippe PAUGAM** (*Fondation Valentin Haüy*) .....06 15 85 75 50